

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 70 (2006)
Heft: 277-278

Artikel: Le moyen français clut et ses dérivés dans le Pèlerinage de vie humaine de Guillaume de Digulleville un régionalisme?
Autor: Stumpf, Béatrice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MOYEN FRANÇAIS *CLUT* ET SES DÉRIVÉS DANS LE *PÈLERINAGE DE VIE HUMAINE* DE GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, UN RÉGIONALISME?

L'objet de cette étude consiste à cerner l'usage du lexème *clut* rencontré dans le *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville, au vers 7852 de l'édition de J. Stürzinger⁽¹⁾ où on lit la phrase suivante: *Et de tel drap fait souvent clut*. Cet octosyllabe a déjà trouvé place dans le dictionnaire de Tobler/Lommatzsch (TL 2, 506), pour y illustrer l'article *clut*. Une consultation plus approfondie de ce dictionnaire nous montre que les mots de la famille de *clut* sont utilisés plusieurs fois dans ce poème allégorique; TL nous livre entre autres les dérivés *clutel* et *cluter* illustrés, exclusivement, par des citations extraites du *Pèlerinage*. La fusion de ces attestations avec celles du FEW (16, 336a), qui enregistre aussi les données de Gdf sur ces lexies, témoigne de la réelle rareté de ces vocables, tant en ancien qu'en moyen français, ce qui rend d'autant plus remarquable leur présence réitérée dans le *Pèlerinage*; en outre, l'examen du FEW nous incite à penser que l'ensemble des mots de cette famille pourrait relever essentiellement du domaine normand. Ces diverses mais discrètes données réclament un nouvel éclairage que nous tâcherons d'apporter en commençant par rassembler la documentation la plus complète possible afin de pouvoir ensuite confirmer ou, au contraire, infirmer l'hypothèse que ces mots constituent des normandismes.

1. Présentation du contexte de Digulleville

Pour cerner parfaitement le sens de *clut* reportons-nous à l'édition de J. Stürzinger: le contexte immédiat du mot fait partie d'un passage dans lequel l'auteur met en scène un personnage vantard, gonflé d'orgueil, qui

(1) Nous l'appellerons désormais PelVieS, en adoptant le sigle du DEAFBibleI (= version électronique, tenue régulièrement à jour, de la version imprimée DEAFBibl 1993, consultable sur le site <http://www.deaf-page.de/>). Tous les sigles employés dans cet article trouvent leur extension sous forme de notices bibliographiques sur ce site.

coupe la parole à tout un chacun, sous prétexte que ce que dit autrui n'est que propos insensés:

Il argue, il sout et conclut
 Et de tel drap fait souvent *clut*
 Que qui li diroit que pas n'est
 De tel couleur, tost seroit prest
 De tencier et de fulminer
 Et de faire foudre voler,
 (Tost) feroit croullement de terre
 Et (une) esmuete de tonnerre. (PelVieS 7851-7858)

Avant de passer à l'étude proprement dite, précisons quelques points concernant l'édition de ce poème. On remarque que l'adverbe *Tost* du vers 7857 et l'article *une*, au vers suivant, sont tous deux mis entre parenthèses par l'éditeur lui-même, qui signale ainsi que ce sont des mots du manuscrit de base BNF, fr. 1818 (= t, 14^e s.) qu'il a supprimés. Rappelons, à propos de la versification de ce poème, que Guillaume de Digulleville semble faire compter la finale féminine de la rime dans la mesure du vers; en effet, le «*Pèlerinage* présente une particularité métrique que de nombreux scribes ont cherché à supprimer: les vers féminins ont le même nombre de syllabes que les vers masculins. La plupart des scribes, entre autres celui du ms. f.fr.1818, ayant rajouté une syllabe, Stürzinger a essayé de rétablir la situation initiale, en mettant entre parenthèses la syllabe qui, à son avis, avait été rajoutée»⁽²⁾. Cette particularité métrique, d'après A. Jeanroy, se retrouve dans d'autres poèmes, notamment – fait à retenir – dans des poèmes d'origine anglaise ou anglo-normande⁽³⁾. Dans le cas présent, *Tost* et *une* sont, par conséquent, des remaniements du copiste, qui ne compte pas dans la mesure du vers l'*e* atone et corrige la rédaction originale pour rétablir l'usage métrique ordinaire; ces deux syllabes sont donc destinées à «allonger les vers féminins qui dans le texte original, sont accentués sur la septième syllabe»⁽⁴⁾. J. Stürzinger, quant à lui, s'efforce de respecter la métrique du poète telle qu'elle devait être dans son état initial⁽⁵⁾: il ne peut donc maintenir ces monosyllabes qui rendraient les vers hypermétriques, mais, plutôt que de simplement les sup-

(2) Cf. D. Boutet et L. Harf-Lancner, *Écriture et modes de pensée au Moyen Age (VIII^e-XV^e siècles)*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1993, 132.

(3) A. Jeanroy, dans *Romania* 36, 1975, 367: cette «particularité se retrouve en français dans plusieurs poèmes de provenance anglaise ou anglo-normande (voy. Stürzinger, le *Pèlerinage de Vie*, p. VI) et en provençal dans le *Breviari* de Matfré Ermengau; (voy. sur ce point P. Meyer, dans *Hist. litt.* XXXII, 47)».

(4) Cf. P. Meyer, dans *Histoire Littéraire de la France* 32, 1898, 48.

(5) Cf. PelVieS *Préface*, VI.

primer en les inscrivant dans l'apparat, il les présente entre parenthèses, ce qui permet de distinguer ces aménagements des variantes textuelles habituelles.

Retournons maintenant au passage qui nous occupe, et plus spécialement à *clut* dont le contexte a été partiellement enregistré par TL qui définit *clut* par «Stück, Fetzen» c'est-à-dire “morceau, lambeau”. Antérieurement, ce contexte avait déjà été cité, d'après un autre manuscrit, par DC, s.v. *cluere*, dans le syntagme *faire clud* auquel DC a donné le sens de “vanter, priser beaucoup” (v. aussi *clud* au t. 9, 115b), sens vraisemblablement inspiré par un rapprochement avec le latin *cluere* (“s'entendre dire ou nommer, avoir la réputation”). La citation de DC, ajoutée par Dom P. Carpentier en 1766, a été ensuite empruntée, par L. Favre dans une addition au Lac (s.v. *clud*) qui attribue au syntagme le sens de “conclure”, probablement à la suite d'un rapprochement avec *cludere*, var. de *claudere* “clore”: ce sens a été suggéré par le mot *conclud* auquel *clud* est associé à la rime, et que l'on retrouve, sous la forme *conclut*, dans la leçon isolée du ms. BL Harl. 4399 (15^e s.), citée dans les variantes de l'édition Stürzinger; mais il s'agit d'une faute évidente amenée par la rime du vers précédent. Parmi toutes ces propositions, s'impose celle qui a déjà été retenue par TL et qui est étayée par les quelques autres exemples du mot qui corroborent ce sens et que nous citerons plus bas. En effet, dans les vers 7852-7854, il ne fait aucun doute que l'auteur recourt à une métaphore où *drap* désigne la matière du discours et *couleur* sa caractéristique, et l'on comprend aisément que le vantard, qui s'attribue le monopole de la parole, dans un accès de rage, réduise en lambeaux les propos des autres, qu'il estime creux et dénués d'intérêt.

2. Diffusion de *clut* et des lexies qui constituent sa famille de mots

2.1. *Clut*

Nous avons relevé, dans la littérature médiévale, plusieurs occurrences de *clut* que nous reproduisons toutes ici; ces occurrences augmentent considérablement les données du FEW 16, 336a, s.v. CLŪT, où on lit: «Afr. *clut* “morceau” (hap.), mfr. “petit morceau d'étoffe” (Rouen 1461, Sotties), Jers. *cliu*» et pour commentaire, à propos des sens de “morceau” et de “versoir de la charrue” qu'a *clut*: «Das norm. hat das wort in beiden bed. übernommen; es ist eine der wenigen sprachlichen spuren der zusammengehörigkeit der Normandie und Englands vor 1204». Dans notre étude, nous nous bornerons à examiner le premier de ces deux sens, à savoir celui de “morceau”.

Le mot apparaît une première fois dans un glossaire latin-anglo-normand⁽⁶⁾, composé au 13^e s.:

pannucie: **clutez** vel filieres (AdParwH, 49 = ms. A [Londres, British Library, Add. 8092, 13^e s.], var. *clotes* dans C [Cambridge, Gonville et Caius College 136, 13^e s.], *reclutes* dans D [Dublin, Trinity College 270, 13^e-14^e s.], *recloytes* dans L [Lincoln Cathedral Chapter Library 132, 13^e s.]

Les multiples variantes de *clutez*, signalées par l'édition, glosent le latin *pannucie* fém. plur. "morceaux (de tissu) qui servent à rapiécer (un vêtement)", ce qui nous amène à interpréter *clutez* comme un pluriel de *clute* et à écarter l'hypothèse d'un pluriel du diminutif *clutet* qui correspondrait plutôt au diminutif latin *panniculus*. La comparaison de la forme *clutez* avec les formes des autres manuscrits nous laisse à penser que l'original portait probablement la leçon *clutes*. En effet, il ne fait aucun doute que le consonantisme *cl-t*, constant dans toutes les variantes, s'impose ici de même que s'impose le vocalisme *-u-* donné par deux manuscrits, les deux autres portant les formes divergentes *-o-* et *-oy-*. Pour des raisons analogues, nous préférons la finale *-s* à *-z*, cette dernière n'étant attestée que par un seul manuscrit, correspondant à *-s* des autres manuscrits. En marge de ces commentaires, on lit les notes suivantes qui corroborent l'anglo-normand *clute*:

pannicie: **clutez** (AdParwH 53 = ms. A)

pannucie: **clute** (AdParwH 60 = ms. Berlin Staatsbibl. Lat. fol. 607)⁽⁷⁾.

Dans un autre glossaire latin-anglo-normand de la fin du 13^e s., qui nous est transmis par un manuscrit du 13^e-14^e s., on trouve, au chapitre intitulé «*de vestibus thori vel lecti*», une forme de *clut* comme glose du latin *pitacium* "pièce sur un vêtement ou une chaussure":

hic galerus: chapel

hec pera: escrippe

hic piro: riving

hoc pitacium: **cluth** (GIDouceH² I, 343-346)

Et enfin, au sens plus large de "morceau d'étoffe", on a cet exemple de 2^e moitié du 14^e s.:

triblez les mouelles de oefs quiz durs en eisel o vinegre. Plus vaut od oile de lorer. Pus moilez un **clut** en cel pulte et fetes li malad [qui souffre du fondement] ser sur tant que il seit sein. (RecMédTrinH 246)

En 1341, vient s'ajouter un sens nouveau puisqu'il s'agit de mettre un morceau de métal à une charrue défectueuse:

deux **clutes** de fer pur la carue (Indenture [8 .11. 1341], 16, d'après AND²)

(6) Toutes les citations anglo-normandes du présent article ont pour source l'AND².

(7) Ces deux dernières attestations nous ont été fournies par T. Matsumura.

Toutes ces occurrences, auxquelles nous ajoutons la variante *clut* citée plus bas sous *clutel* (note 48), prouvent la vitalité du mot dans le domaine anglo-normand, aussi bien au sens de “morceau (de tissu, de cuir, de métal) qui sert à remettre une pièce (à un vêtement, une chaussure ou à tout autre objet défectueux)” qu’au sens de “morceau d’étoffe”. Étymologiquement, l’anglo-normand *clut* est un emprunt au moyen anglais *clut* attesté au sens de “morceau (de tissu, de cuir, de métal) qui sert à remettre une pièce (à un vêtement, à un objet défectueux)” (ca. 1230 [?a. 1200] – ?ca. 1475 dans MED, s.v. *clout*), qui remonte lui-même à l’ancien anglais *clut* “id.” (a. 700 dans OED, s.v. *clout*), à comparer avec l’anglo-latin *clutum* “morceau d’étoffe (utilisé comme sac)” (1232, 1486 ds Latham, aussi 1300 et 1303 dans LathamDict).

À présent que nous avons observé que *clut* est bien représenté dans le parler insulaire, faisons une incursion sur le Continent.

Dans le premier quart du 13^e s.⁽⁸⁾, *clut* est attesté dans *Maugis d’Aigremont* par un passage du manuscrit *P* [BNF, fr. 766, ca. 1300], passage qui manque dans *M* [Montpellier Ec. de Méd. H. 247, 2^e m. 14^e s.] et dans *C* [Cambridge Peterhouse Coll. 2.O.5 (201), fin 13^e s.]. Il s’agit de l’épisode où Maugis, après avoir tué un païen, cherche à se déguiser afin de n’être pas reconnu; *clut* y a manifestement le sens de “morceau d’étoffe pour rapiécer un vêtement”:

Mort avoit le païen à la terre abatu.
 Maugis l’a despoillié, n’i a plus atendu.
 De la robe se vest, quë il estoit tot nu,
 Qui d’un gros sac estoit en .c. leus derompu:
 En tot le plus entier, si ert rout et fendu,
 N’i pëussiez lier .I. denier embatu.
 Sa coife ert grosse et noire, maint *clut* i ot cousu (MaugisV 2145-2151)

Certes, la leçon *clut* n’est autre que celle d’un manuscrit qui est isolé pour ce passage, mais néanmoins, l’emploi dans cette chanson de geste du verbe *cluter*, que nous verrons plus bas, et qui est un dérivé de *clut*, vient conforter la leçon du seul manuscrit *P* et nous amène à penser qu’il faut voir dans *clut* non pas une simple leçon de copiste mais plutôt un mot présent dans l’archétype commun aux manuscrits *P* et *M*. La question qui se pose à présent est de savoir si *clut* a une quelconque coloration régionale. Pour répondre à cette question, rappelons les propos de G. Roques, qui, dans son compte-rendu de l’édition de Ph. Vernay, semble lever le voile de la

(8) Datation proposée comme vraisemblable par G. Roques, dans *ZrP* 99, 1983, 187.

difficile localisation de cette œuvre⁽⁹⁾, lorsqu'il affirme que: «plusieurs mots nous entraînent dans l'Ouest/Sud Ouest»⁽¹⁰⁾, parmi lesquels figurent *clut* et *cluté*.

Aux alentours de l'époque où Guillaume de Digulleville a écrit son *Pèlerinage*, *clut* se rencontre dans l'*Advocacie Notre Dame*, texte anonyme composé par un poète normand dans le 1^{er} quart du 14^e s. et copié dans le manuscrit Evreux fr. 8 [2^e q. 14^e s.] par un scribe, normand lui aussi:

Quanque je di est verité;
Ja ne di fors auctorité;
Ja n'aura en ma reson *clut*. (AdvNDG 2221-2223)

Dans ce passage, Notre Dame, avocate de l'humanité contre le diable, explique à Satan que le pécheur repentant est racheté par Dieu miséricordieux, en précisant que tout ce qu'elle dit est vérité, qu'elle ne dit rien sans l'appui de l'autorité suprême et que jamais dans son raisonnement il n'y aura de rapiéçage, c'est-à-dire que son raisonnement est intègre, sans faille; il s'agit donc bien là d'un emploi figuré de *clut*, assez proche de celui que nous avons relevé dans le *Pèlerinage de vie humaine*.

Dans le même manuscrit d'Evreux se trouve un texte hagiographique latin traduit par un auteur normand en 1326, le *Dyalogue saint Gregore*, où on peut lire les vers suivants:

Il vit Equice qui venoit
Chaucié comme .I. povre reclus
D'unes chaucés pleines de *clus* (DialGregEvrS 1744-1746)

Ici *clut* signifie incontestablement "morceau d'étoffe destiné à remettre une pièce à un vêtement, rapiéçage". Plus loin le substantif, au pluriel, désigne par métonymie les "haillons":

Il virent l'ame d'un reclus;
Ne scey s'il iert vestu de *clus*,
Mes li angre es ciex la porterent. (DialGregEvrS 18003-18005)

Ces deux textes de même que le *Pèlerinage de vie humaine*, sont des textes religieux écrits en vers par des moines normands, ce qui laisserait à penser que le lexème *clut* était en vogue dans les communautés religieuses de Normandie au cours du premier tiers du 14^e siècle.

(9) Pour laquelle Ph. Vernay, après avoir relevé que Castets dans son édition (= MaugiscC²) y voyait une œuvre composée en Beauvaisis (Oise), semble, quant à lui, partagé entre le Sud-Ouest et la Picardie (cf. MaugisV, p. 13 et 54-55).

(10) G. Roques, *ZrP* 99, 1983, 188.

Vers 1350 le glossaire GlParR (picard)⁽¹¹⁾ et en 1388 celui de Gl-ConchR (normand) donnent *clut* comme glose du latin *frustrum*⁽¹²⁾. Le mot est pris ici au sens large de “morceau”, sens que confirme AalmaR 4527 où *frustrum* est glosé «piece, partie». Pour ce qui est de la localisation de ces deux glossaires, il convient de rappeler que les deux manuscrits remontent à un modèle qui, d’après Mario Roques, «pourrait paraître plutôt normand»⁽¹³⁾.

Enfin, en 1461, une sottie rouennaise intitulée les *Menus propos*, contient ce dialogue constitué de formules sentencieuses:

LE PREMIER

Bon pain, bon vin, bonne viande
Si trouvent tousjours bien leur place.

LE SECOND

Cieulx le cordouennier tout est vache,
Et cieulx le bouchier tout est beuf.

LE TIERS

Manteau de questeur n’a *clut* neuf,
Ne truant jamais point de pain. (SottiesP I, 461-466)

Le vers 465, à caractère proverbial, où le “Manteau de quêteur est fait de vieux morceaux d’étoffe”, a été emprunté au dernier quart du 15^e s., sous «une forme quelque peu différente et qui paraît fautive»⁽¹⁴⁾, par le Dieppois Jehan Munier qui, mécontent d’avoir été devancé dans un concours de rhétorique par son concurrent Arnoul Jacquemin, lui reproche avec beaucoup de mépris de faire du neuf avec du vieux dans ses compositions littéraires:

Au fort, il est bon petacier [“rapetasseur d’habits”]
Quant de vielx *clus* il fait notable.
C’est voir, en plonc il met achier,
Qui n’est pas mixtion estable
A quoy tient il? En une estable.
Prent une coque, en l’autre un œuf.
Manteau questeur n’a *clut* de neuf. (Ballade contre Dieppe III, VII, 43-49 in
Mél Wilmotte 2, 470)

(11) Aussi dans Gdf 2, 163a (d’où l’attestation donnée comme hapax par FEW) «“morceau, pièce, et râclure, selon Roquefort”» (= RoquefortGl 1, 269: «Clut: Râclure, fragmens»). BarbierProc 5, 1938-1943, 297 ajoute au sujet de la glose donnée par Roquefort: “he is not responsible for the gloss; cf. 1787 *Dict. roman, walon, celtique et tudesque*, <Clut, râclure, fragment>”.

(12) Ligne 3531.

(13) Cf. RoquesLex 1, XXVIII.

(14) Cf. SottiesP III, 347.

Dans ce passage l'auteur joue sur le sens propre et le sens figuré; Arnoul Jacquemin le remanieur, présenté comme celui qui fait sa collecte d'œuvres littéraires pour réaliser ses chants royaux et ses représentations dramatiques, est affublé d'un manteau rapiécé à la manière d'un quêteur soucieux de susciter la pitié pour arriver à ses fins.

Dans ces deux proverbes normands, *clut* signifie bien, comme l'indique déjà le FEW, qui cite le premier de ces exemples, "petit morceau d'étoffe" ou plus précisément "petit morceau d'étoffe qui sert à rapiécer". Notons en outre, au début du paragraphe de la deuxième citation, l'emploi du syntagme *vielx clus* "vieux haillons" pour qualifier, d'une manière figurée, les remaniements littéraires.

Mais l'usage de *clut* semble se poursuivre, d'une manière tout à fait sporadique, au-delà du Moyen Âge, par l'intermédiaire des *Contredictz de Songecreux* – une œuvre en vers entrecoupés de prose – composés par Jean de L'Espine du Pont Allais⁽¹⁵⁾. Jean de L'Espine n'est autre qu'un auteur qui est sous l'influence du réthoricien normand Pierre Gringore, son guide: avant de s'être livré à l'écriture, il interprétait sur les tréteaux de Paris, la ville où il a vécu, la sottie du *Jeu des princes sots* de Gringore et c'est à ce titre qu'il a été entraîné dans le sillage de cet auteur. On admettra aisément que dans ses écrits ressurgissent inévitablement des emprunts à la langue de Gringore, un auteur qui de surcroît a connu un succès éclatant en son temps, et l'emploi de *clut* dans les *Contredictz* pourrait bien en être l'une des illustrations à moins que cet emploi ne soit, tout simplement, le reflet du retentissement qu'a eu dans les milieux artistiques et littéraires, au début de la Renaissance, la langue du théâtre comique, langue fortement teintée de normandismes. Ce substantif est attesté dans deux passages extraits de cette œuvre que Lacurne avait déjà relevés pour illustrer son article *clus*, un article qui ne comporte pas de définition, mais en revanche une étymologie: un rattachement au latin *clausus* "fermé, clos", en contradiction, de toute évidence, avec le rapprochement qu'il fait avec *clut*, la glose du latin *frustrum*⁽¹⁶⁾ "morceau" attesté au *Glossaire* 7692 (= GIParR, cité plus haut). Le premier de ces passages est tiré du chapitre *De l'estat de mariage*, où l'auteur critique violemment les femmes:

(15) Sur l'auteur et l'attribution de l'œuvre, voir J. Frappier, «*Sur Jean du Pont-Alais*», dans *Mélanges d'histoire du théâtre du Moyen Âge et de la Renaissance* offerts à Gustave Cohen, Paris, Nizet, 1950, 133-146.

(16) Lac, en note de l'article *clus*, porte *frustum*, une forme qui existe effectivement à côté de *frustrum* mais qu'il faudrait contrôler sur le manuscrit car DC 3, 620c (s.v. *frustrare*) lit à cet endroit *frustrum*, lecture confirmée par GIParR 3531 qui édite ce manuscrit.

Pourtant de bonnes [femmes] n'est il point
 C'est grant folleur d'en parler plus
 De belles c'est ung autre point
 Il en est assez: au surplus
 Qui belle femme a, ie concludz
 Qu'il soit ialoux, ou s'il n'est sage,
 Car comme on dit, les viz sont **cluz**
 De culz qui portent beau visage. (Jean de L'Espine du Pont Allais, *Contred. de Songecreux*, éd. Galliot Dupré, 1530, fol. 50v^o-51r^o)

Ces deux derniers vers, à caractère obscène, sont donnés par l'auteur comme un dicton que l'on pourrait traduire littéralement par "les vits sont des pièces qui bouchent les trous De culs de belles femmes". Il s'agit bien là d'un emploi du mot *clut* dans un contexte trivial.

Dans le second passage que voici

Se l'on a paour de ton blason ["invective, reproche"]
 Que ne dye la desraison
 Soit conclus
 Affin que tu n'en parles plus,
 Qu'au sac soys mis pour faire **clus**⁽¹⁷⁾
 Et a mort. (Jean de L'Espine du Pont Allais, *Contred. de Songecreux*, éd. Galliot Dupré, 1530, fol. 174v^o)

il nous semble que *clus*, dans le syntagme *faire clus*, est à rapprocher de la citation de Guillaume de Digulleville où *faire clut* signifie "réduire en lambeaux" – rapprochement déjà fait par L. Favre dans l'article *clud* de Lacurne. Dans ce bref soliloque dont les propos injonctifs véhéments sont adressés à tout un chacun, on comprend que le souhait du personnage qui parle est de mettre au sac (c'est-à-dire de "massacrer") celui qui parle avec indiscretion et d'*en faire clus* (c'est-à-dire de "le réduire en lambeaux") afin de l'empêcher de parler déraisonnablement et de lui imposer définitivement silence.

L'examen de toutes ces attestations – se trouvant parfois, mais pas uniquement, à la rime – qui couvrent la totalité de la période de la littérature médiévale et débordent même sur la période de la Renaissance, avec Jean de L'Espine du Pont Allais, nous montre que *clut*, qui signifie "morceau d'étoffe pour rapiécer un vêtement" (pris aussi en emploi figuré) et par métonymie "haillons", a une forte coloration normande, ce qui est confirmé par la survivance de *cliu* "petit morceau d'étoffe" dans le

(17) Le *s* final du mot est très empâté, mais confirmé par les finales en *-us* des vers alentours.

parler moderne de Jersey⁽¹⁸⁾. Les occurrences de ce lexème, toutes de l'Ouest (y compris le glossaire GIParR, qui bien que picard semble remonter à un modèle normand), et plus spécifiquement anglo-normandes et normandes, nous amènent à envisager que dans la citation de Guillaume de Digulleville, il faut vraisemblablement voir aussi dans *clut* un régionalisme normand, chez cet auteur né dans le Cotentin, près du cap de la Hague. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que lorsque, vers 1330, Guillaume de Digulleville rédige le *Pèlerinage de vie humaine*, il est établi depuis bien longtemps en tant que moine cistercien à l'abbaye de Chaalis, à proximité de Senlis; ainsi il n'est pas, théoriquement, impossible que *clut* puisse être un lexème sellentois, à savoir du Sud du domaine picard mais à la frontière du domaine normand: une extension au domaine picard n'est par conséquent pas totalement à exclure.

Pour renforcer l'une ou l'autre de ces deux hypothèses concernant l'attestation de *clut* chez Guillaume de Digulleville et afin de s'assurer de l'appartenance ou non de *clut* au domaine normand, il convient d'examiner en outre les autres unités lexicales formées sur la racine *clut-*: FEW 16, 336a enregistre les dérivés *clustrel* "haillon" (norm. ca. 1350), *clutel* (14. jh.; TilanderLex), *clutet* "langes" (13. jh.) et *cluter* "mettre en morceaux; estropier" (1. Hälfte 14. jh.), série dans laquelle seul *clustrel* est qualifié de normand; à cette liste nous pouvons ajouter *clutement*, *clutere*, *racluter*, *recluter* et *reclute*.

2.2. Diminutifs de *clut*

2.2.1. *Clustrel*

Gdf 2, 163a (source de la référence donnée par FEW) enregistre un article *clustrel* qu'il définit par "haillon", à la suite de DC 9, 115, s.v. *clustriaux* (passé aussi dans Lac 4, 72a), à partir du passage suivant:

D'un ort et viel burel vestue

Ratassélé de *clustriaus*. (DEGUILL., *Trois pelerin.*, ap. Duc., *Clustare*)

Cette citation est partiellement empruntée à DC 2, 379c, s.v. *clustare* qui l'a extraite d'un des nombreux manuscrits du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville, le manuscrit *P*² (anciennement Cheltenham Phillips 3655, devenu Bibl. Philos. Herm. 108)⁽¹⁹⁾. L'édition

(18) Cf. A. Sjögren, dans *Romania* 54, 1928, 400.

(19) Sur la consultation de ce manuscrit par Stürzinger, voir P. Meyer, dans *Romania* 21, 1892, 299-300.

Stürzinger, à laquelle renvoie TL, cite le passage d'après le ms. de base BNF, fr. 1818:

Boisteuse *ert*, torte et bocue,
 D'un gros (et) viez burel vestue,
 Ratatelee ["rapiécée"] de ***clustriaus*** [var. *clustiaus*, *clutiaus*, *cluteaux*]
 De viez panufles, de churriaus. (PelVieS 9073-9076)

Avant de nous interroger sur le sens de *clustriaus* dans ce passage, il convient de préciser la signification de l'italique dans cette édition: il s'agit en fait d'un procédé typographique qui permet de signaler au lecteur qu'il se trouve en présence d'une correction faite par l'éditeur au manuscrit de base (*t*), correction qui tantôt s'appuie sur les autres manuscrits consultés, tantôt est formée par conjecture à partir du manuscrit *t*⁽²⁰⁾. Au vers 9073, tous les manuscrits consultés donnent la leçon (apparemment fautive⁽²¹⁾) *estoit*, excepté *L* qui porte *Elle estoit torte et bocue*: cette leçon *estoit* est due aux copistes qui, pour rétablir l'usage métrique ordinaire, ont ajouté une syllabe, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut. La correction *ert* vise donc, en fait, à restaurer la métrique attribuée à Guillaume de Digulleville par J. Stürzinger.

Pour en revenir à *clustriaus*, notons qu'il s'agit d'un diminutif, formé à l'aide du suffixe second *-ereau*, de *clut* dont le *-s-* du radical n'a pas de valeur étymologique mais sert peut-être à noter la longueur de la voyelle⁽²²⁾.

Dans ce contexte où il est question d'Avarice, décrite comme une personne contrefaite vêtue d'un habit de bure, rapiécé de lambeaux d'étoffe, le sens à retenir pour *clustriaus* est celui de "lambeaux d'étoffe". On remarquera que la variante *cluteaux* (venue d'une copie du 3^e t. 15^e s. contenue dans le ms. Ars. 2319 et non 2323)⁽²³⁾, a donné à son tour une entrée dans Gdf 2, 163b: l'entrée *clutel*; C'est précisément cette variante que retient le FEW sous *clutel* en la datant du 14^e s. *Clustriaus*, la leçon du manuscrit de base, étant une attestation unique, rien ne permet d'affirmer que nous sommes en présence

(20) *Préface*, V: «By Italics where other words have been substituted from other MSS. or by conjecture for those in text *t*».

(21) Ces manuscrits sont désignés par Stürzinger, en marge de son édition, par le signe *to* placé après la variante, ce qui signifie que tous les manuscrits consultés portent cette variante qui est une leçon fautive (cf. PelVieS, en note de la page 2: «*to* ... stands for the whole list of the consulted MSS.; all the MSS. have then the same bad reading»).

(22) Sur la valeur de *s* voir infra *cluter* page 200.

(23) Vérifié sur manuscrit par T. Matsumura.

d'un régionalisme normand. Pour cela, examinons son concurrent formé à partir du radical *clut* et du suffixe *-eau* dans l'édition.

2.2.2. *Clutel*

Cet autre diminutif de *clut* se trouve dans la branche XI du *Roman de Renart* (de l'édition E. Martin). On nous raconte l'aventure de Renart, maltraité par Morout le chien, et dont Droïn la mésange se moque en évoquant son pelisson abîmé auquel ont été arrachés des morceaux, des lambeaux d'étoffe:

Vostre pelicon est faillis:
 Baienes⁽²⁴⁾ i faut et **cluteax**
 Molt sont descirees vos peax.
 Se li tens un petit se tient,
 Autre pelicon vos convient,
 Ou vos morrés de froit sanz dote (RenM XI 1362-1367)

L'édition Martin offre la leçon *cluteax*, celle de son manuscrit de base A [BNF, fr. 20043, fin 13^e s.], tandis que l'édition Fukumoto/Harano/Suzuki (RenγF2 22059), a *paletiax*⁽²⁵⁾, d'après le manuscrit de base C [BNF, fr. 1759, 13^e-déb. 14^e s.]. La question est de savoir si la leçon *cluteax* doit être considérée comme celle de l'auteur ou celle du copiste, ce qui nécessite l'observation des autres manuscrits. La branche XI du *Roman de Renart* appartient à la classe des branches dont les auteurs sont originaires de la Picardie ou de l'Île de France⁽²⁶⁾. Au sujet de l'auteur de cette branche tardive, rappelons les propos de Foulet⁽²⁷⁾: «Il est évident que notre auteur est trop au courant de la littérature contemporaine, et ses lectures ont déteint sur son œuvre» et Foulet émet encore le regret que «ces éléments étrangers conservent la marque de leur origine et ne s'accordent pas entre eux. Nulle part on ne trouve une manière personnelle»; ainsi donc cette œuvre comporte de nombreux emprunts parmi lesquels il en est – mais est-ce le cas de *cluteax*? – qui ne doivent en aucun cas être attribués à l'auteur du *Roman de Renart*. L'établissement du texte de cette branche repose sur un ensemble de 14 manuscrits – dont certains ne comportent pas le passage étudié – pour lesquels Martin offre «les variantes de tous les manuscrits excepté celles des trois manuscrits *F* (Cheltenham Phillipps

(24) Cette graphie est une correction au ms. A qui «porte par mégarde *baiens*» «morceau d'étoffe? morceau?» (cf. TilLex 19-20).

(25) *Pieces i faut et paletiax* (RenγF2 22059).

(26) E. Martin, *Observations sur le Roman de Renart*, Supplément de l'édition du *Roman de Renart*, Strasbourg, K. J. Trübner, 1887, 102.

(27) L. Foulet, *Le roman de Renard*, Paris, H. Champion, 1914, 457-459.

3634, 15^e ou déb. 16^e s.), *G* (BNF, fr. 1580, 14^e s.), *I* (BNF, fr. 12584, 14^e ou 15^e s.)»⁽²⁸⁾ et rejette aussi les variantes qui présentent des «divergences purement orthographiques»⁽²⁹⁾. Nous avons tenté de relever les variantes des manuscrits pour *cluteax*, en prenant en compte, pour ce faire, les différentes éditions et études à notre disposition⁽³⁰⁾ (tâche rendue difficile par la contradiction de certains résultats obtenus⁽³¹⁾ et les «nombreuses erreurs de lecture» de l'apparat critique publié au tome troisième de l'édition Martin)⁽³²⁾, et nous allons essayer de déterminer, dans la mesure du possible, la leçon primitive en nous appuyant sur le résultat de la classification des manuscrits en trois familles, classification adoptée par les médiévistes à la suite des études de Martin et de Büttner et en dernier lieu par Strubel⁽³³⁾. Ainsi il s'avère que les variantes graphiques issues de *clut-* apparaissent à la fois dans le groupe α (ms. *A*: *cluteax*), dans le groupe β (ms. *L* [Ars. 3335, 14^e s.]: *coutiax*)⁽³⁴⁾, et dans le manuscrit *H* [Ars. 3334, fin 13^e s.: *cluteaus*]⁽³⁵⁾ qui n'entre dans aucun de ces groupes⁽³⁶⁾. Face à ces variantes du type *cluteax*, on rencontre d'autres variantes, celles du type *paletiax*; ces dernières se trouvent sous diverses formes graphiques dans le groupe β (ms. *B* [BNF, fr. 371, 13^e–déb. 14^e s.: *palatriaus*])⁽³⁷⁾ et dans le groupe γ (*C* et sans doute aussi *M* [Turin, Bibl. roy., varia 151, 14^e s.] que l'édition RenyF² laisse supposer, par l'absence de variante dans *M*, son manuscrit de contrôle)⁽³⁸⁾. Parmi ces deux séries d'unités lexicales représentées chacune par au moins deux groupes, il est difficile de déter-

(28) Cf. RenM 1, XIV.

(29) *Op. cit.*, p. XXV.

(30) À savoir: RenM 3, 391, TilLex 35, RenyF² 22059 et RenHS 596.

(31) TilLex 20 retient pour les manuscrits *BCHM* la leçon *paletiaux* (*paletriaus* dans *B*), or *H* porte une tout autre leçon; sa source est peut-être l'apparat critique de l'édition Martin (t. 3, p. 391) qui porte cependant: «Pièces i *BCHM*», et où l'information concerne non pas la fin du vers, où *cluteax* est attesté, mais le début de celui-ci.

(32) Cf. RenHS LXXV.

(33) Cf. RenHS LXXIII: «E. Martin, *Examen critique des manuscrits du «Roman de Renart»*, Bâle, 1872. H. Büttner, *Studien zu den «Roman de Renart» und den «Reinhart Fuchs», Die Überlieferung des «Roman de Renart», und die Handschrift O*, Strasbourg, Trübner, 1891». Notons que Strubel (p. LXXIV) conserve la classification en trois familles bien qu'il ait tenu compte des travaux de K. Varty, qui ne distingue plus que deux familles de manuscrits.

(34) Cf. RenM 3, 391.

(35) Cf. RenHS 596.

(36) Cf. RenyF² XIV et RenHS LXXIV.

(37) Cf. TilLex 20.

(38) Selon Fukumoto (RengF23): «la comparaison des textes *C* et *M* nous atteste une identité de 88 %».

miner laquelle correspondrait au texte originel, même si on peut être séduit par la leçon de *A*, le manuscrit qui, pour cette branche, «paraît se rapprocher le plus de l'original» (Martin I, XXV). Néanmoins, l'on serait tenté de penser que les manuscrits *A* et *H* – le premier provient d'un scribe qui nous livre une copie présentant des traits normands et picards⁽³⁹⁾ et le second, comme l'affirme Strubel⁽⁴⁰⁾, qui reprend Martin, d'un scribe dont la copie a «un caractère picard très prononcé» – auraient conservé une leçon plus ancienne à caractère régional. L'on peut, en effet, admettre que l'œuvre originelle présentait un vocable du type *cluteax*, en usage dans une aire voisine de celles des scribes de *A* et *H* et que ce vocable incompris par les copistes n'appartenant pas à cette aire – c'est ce qui est arrivé au copiste du manuscrit *L* originaire de l'Est de la France⁽⁴¹⁾ qui donne la leçon *coutiax* qui est manifestement une leçon fautive – aura été remplacé par un vocable diatopiquement plus répandu du type *paletiax*⁽⁴²⁾. Pour vérifier cette hypothèse d'un régionalisme d'auteur, voyons si cette branche comporte d'autres régionalismes qui abonderaient dans ce sens.

Il est bien clair, et nous devons cette information à Gilles Roques, que cette branche ne révèle aucun régionalisme picard, tant lexical que phonétique, tandis que l'on peut y trouver des traits dialectaux de l'Ouest et plus précisément des normandismes. Cette assertion se fonde d'une part sur la présence du substantif *gresillon* / *grisillon* «grillon» dans cette branche (RenMXI 1810, 2214), un substantif, peu usuel et bien typé, propre à l'origine à l'anglo-normand et à l'Ouest⁽⁴³⁾ et dont – fait notable – les rares branches du *Roman de Renart* qui le connaissent⁽⁴⁴⁾ doivent assez probablement quelques chose à l'Ouest ou à la Normandie; cette assertion se fonde aussi sur la présence de certains traits dialectaux attestés à la rime et qui ne se trouvent guère réalisés ensemble qu'en normand (par exemple chez Bérout). À savoir, pour nous restreindre aux principaux, 1) la désinence *-on* avec amuissement de l's à la première personne du pluriel de l'indicatif présent (*foison*: *poon* [vers 1153-1154] / *garison*: *feron* [vers 1461-1462] / *raencon*: *garderon* [vers 2691-2692], de même aux vers 544, 2467, 2530, 2695, 3194); 2) l'imparfait de la première conjugaison

(39) Cf. E. Martin, *Observations sur le Roman de Renart*, 2 et RenγF, 10.

(40) À la page LXXVI de son édition.

(41) Cf. RenR VIII.

(42) Cf. TL 7, 106 et Gdf 5, 707b tous deux s.v. *paletel*.

(43) G. Roques, «*Gresillon* et les dénominations du «grillon» en français médiéval», dans *TraLiPhi* 38, 7-25.

(44) G. Roques, *op. cit.* p. 15.

en *-ot* issu du latin *-abat* (*ot: amot* [vers 533-534]; 3) la confusion entre *ai* et *oi* (*ait: envoit* [vers 259-260] / *joie: deloie* [vers 457-458] / *moi: deloi* [vers 1069-1070] et enfin 4) la désincence *-our* pour *-eur* (*jour: empereour* [vers 3021-3022])⁽⁴⁵⁾. Mais revenons à la variante *clutiaus* du *Pèlerinage*, mentionnée sous la rubrique précédente; cette variante qui est attestée à côté de *clustriaux*, leçon du manuscrit de base, et de *clustiaus*, *cluteaux* dans l'apparat critique de l'édition Stürztzinger, nous conduit à admettre que l'une de ces formes est forcément la leçon primitive et que, par conséquent, le dérivé *clutel* est bien dû à Guillaume de Digulleville. Tout bien considéré, avec l'appui du substantif *clut* bien répandu en normand et de son dérivé en *-eau* attesté par le poète normand Guillaume de Digulleville, l'on reconnaîtra dans l'attestation du *Roman de Renart* un régionalisme normand même si «d'une façon générale le vocabulaire du *Roman de Renart* est très pauvre en régionalismes⁽⁴⁶⁾» encore que l'auteur de cette affirmation soit maintenant enclin à la nuancer quelque peu, malgré le scepticisme dont font toujours preuve en ce domaine ses amis renardiens.

Mais outre ces attestations normandes, ce diminutif se lit encore dans des écrits anglo-normands, au sens de “morceau d'étoffe, chiffon” dans un texte de médecine populaire du 13^e s.:

Puis si metez virge cire o cire novele, si l'oste [l'onguent] l'en de la paele par *cloteus*, si le metez en .I. blanche tuaille

(HuntMed 72, 52 = ms. Cambridge Trinity Coll. 0. 1. 20 [ca 1250])

et à la fin du 13^e s., au sens figuré dans:

Ceste n'est pas nue confession. Ne l'adobbez mie. Ostez les *clutels* dunt vous le coverez (AncrRiwleCH 224, 35)⁽⁴⁷⁾.

2.2.3. *Clutet*

Ce diminutif de *clut* se rencontre tout d'abord dans des textes anglo-normands où il est attesté, d'une part, au sens primaire de “morceau

(45) Ces traits correspondent respectivement aux numéros 11, 13, 2 et 1 dégagés par Fr. Zufferey, dans *RLiR* 69, 2005, 69, 57-63 et 69 pour localiser dans l'Ouest du domaine d'oïl la *Châtelaine de Vergy*.

(46) G. Roques, «Les régionalismes dans la branche XI du *Roman de Renart*», dans *Épopée animale, fable, fabliau. – Actes du IV^e Colloque de la Société Internationale Renardienne*, Evreux, 7-11 septembre 1981, édités par G. Bianciotto et M. Salvat, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 487 (= branche XII, éd. Martin).

(47) Nous devons ces deux dernières citations à T. Matsumura.

d'étoffe", dans un glossaire latin-anglo-normand composé aux alentours de 1200:

panniculo: **clotet** (AlNeckUtensH² II, 80 = ms. C, var. *drap* D, *drapelet* dans L)

ainsi que dans un texte de médecine populaire du 13^e s.:

Por plaie saner hastivement: (...) Metet sur un **clutet** tenve, pus sor la plaie, si sanera (HuntMed 323.89 = ms. Oxford Bodl. Digby 69 [ca 1300])

Il est attesté, d'autre part, au sens de "morceau d'étoffe pour rapiécer un vêtement" dans un traité de vie monastique destiné à trois jeunes religieuses, traité datant de la fin du 13^e s.:

ne plus i mette ne clute, kar un petit **clutet** porra mout enleider une bele robe (AncrRiwlert 28.4, d'après AND², que nous avons complété à l'aide du contexte plus large donné dans son article *cluter*)⁽⁴⁸⁾

L'usage de *clutettum* "morceaux d'étoffe (utilisé comme sac)" en anglo-latin (vers 1300 dans LathamDict, 1301 dans Latham) et l'extension de sens en anglo-normand dans l'attestation ci-dessous (où *clutet* signifie "fragment, lambeau") témoignent, une fois de plus, de la vitalité du mot anglo-normand:

(the devils) li getteront checon a autre com un **clutet** (var. une *clutette*) de une vielle pelice. (AncrRiwlert 43.13, d'après AND²)

Clutet se rencontre par ailleurs dans le *Besant de Dieu* que citent Gdf, TL et FEW, un poème moralisant écrit en 1227 par le normand Guillaume le Clerc de Normandie, conservé dans un seul manuscrit, le ms. BNF, fr. 19525, transcrit à la fin du 13^e s. par un copiste anglo-normand:

E li emfes quant il est nez
E en **clutez** envolepez
Epassera⁽⁴⁹⁾ mult long termine
Ainz qu' il sache sa tettine
Prendre s'om ne li met a boche. (BesantR 259-263)

Le sens de "langes" dans ce texte normand ne fait plus aucun doute⁽⁵⁰⁾; l'évolution sémantique de "morceau d'étoffe" vers "langes", trouve son explication à travers les propos de J. Chaurand: «Le sens général est "lambeau, haillon", d'où l'on passe à la notion de "langes", ce qui est explicable quand on songe à la façon dont on confectionnait ceux-ci autrefois.

(48) T. Matsumura nous signale que le ms. BNF, fr. 6276 (déb. 14^e s.) porte la leçon *clut*.

(49) BesantR p. 169: «fut. 3 de *e(s)passer* "passer (le temps)"».

(50) G. Paris, qui s'est interrogé sur cette attestation, accepte déjà ce sens – retenu ensuite par TL – dans son article paru dans *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* 11, 1870, 156-158.

On peut se demander cependant si ce ne sont pas de pauvres, de misérables langes que désigne un texte où la faiblesse du petit enfant est bien mise en relief: il ne sait même pas prendre lui-même sa *tettine*»⁽⁵¹⁾. Pour ce qui est de la langue du texte et plus particulièrement de *clutet* dans ce passage, J. Chaurand reconnaît, le premier, à ce mot un caractère régional; selon lui, il n'y a pas de doute, *clutet* est normand. Mais, à bien y regarder, on s'aperçoit que toutes les occurrences de *clutet*, exceptée cette dernière du *Besant de Dieu*, sont en usage en anglo-normand; on peut par conséquent risquer l'hypothèse que dans ce dernier exemple le copiste a anglo-normandisé le suffixe et que le Normand Guillaume aura vraisemblablement utilisé *clutel*. Ainsi, *clutet* serait à interpréter comme une variation diatopique anglo-normande du normand *clutel*.

2.3. Dénominateur de *clut*: *cluter*

Cluter verbe transitif signifiant “rapiécer (un vêtement, des chaussures)” et l'adjectif correspondant *cluté* sont bien attestés en anglo-normand. Vers 1200, on peut lire dans un glossaire que nous avons déjà cité sous *clutet*:

pannosus: .s. **cluté** (AlNeckUtensH² II, 107)

Et dans une glose similaire de l'*Unum Omnium* de Jean de Garlande, du 2^e tiers du 13^e s.:

pannuceus: gallice **cluté**
(JGarlUnH² 167 = ms. Oxford Corp. Chr. Coll. D. 121, 13^e s.)

à côté de *cluter* qui glose le latin *sarcio* “raccommoder, rapiécer, réparer”:

sarcio: **cluter** (JGarlUnH², 173)

AND² cite également en ce sens un passage tiré de AncrRiweT 28.4 (voir la troisième citation sous *clutet*) et un autre du 15 juin 1409⁽⁵²⁾ où on lit:

Bien lyrra (= it will be permitted) a les ditz overours de veill' quier de **clouter**
veilles botes et veilles solers ové novell' quier sur les veilles soles
(Guildhall Library MS 7363, d'après AND²)

On notera que le moyen anglais *clouten* “id.” n'est attesté au sens propre que plus tardivement, c'est-à-dire vers 1330 (?a. 1300) dans MED (voir aussi OED s.v. *clout*), mais apparaît déjà au sens figuré «To add (sth), esp. by way of false or mistaken amendment» vers 1230 (?a. 1200) dans MED

(51) J. Chaurand, dans les *Cahiers de Civilisation Médiévale* 18, 1975, 260 repris dans, *Les parlers et les hommes*, Paris, SPM, 1992, 1, 280.

(52) Datation que nous a aimablement fournie M. David Trotter.

(a. 1225 dans OED), à comparer avec l'anglo-latin *clutare* "id." (a. 1338 dans LathamDict et 1387 dans Latham).

Ce verbe n'est, par ailleurs, attesté que dans deux textes continents, à savoir *Maugis d'Aigremont* et le *Pèlerinage de vie humaine* auxquels nous avons déjà fait allusion sous *clut* et *clustrel*.

Dans le premier de ces textes, *cluter/é* se lit en tant que leçon commune à *P* et *M*, dans un passage où Maugis, déguisé, tente de traverser les lignes ennemies:

Toute sa vestëure a maintenant osté,
La robe .I. paumier ["pèlerin"] vest qu'il avoit achaté,
Cotele out de burel mout mauvés et usé,
Tainz sembloit estre en gaune, si estoit enfumé,
Et uns heusiaus de vache par devant esmusé ["avachi"]
Qui n'orent esté nuef bien a .II. anz passé;
Une esclavine ["vêtement fait d'une étoffe velue"] afuble qui fu d'antiquité;
.I. chapel ot el chief en .XXX. lieux *cluté* [var. de *C*: *en chief menüement tröé*]
Et le bordon el poing et l'escrepe au costé.
(MaugisV 4719-4727)

Et dans le second, Avarice parle de sa main qui s'ingénie à la couvrir de haillons afin de susciter la charité des passants auxquels elle demande l'aumône:

De la main a l'escuelle
Te veul dire autre nouvelle. (PelVieS 9723-9724)
...
(C'est) celle *m'a* ratatelee
(M'a) ainsi com vois et *clustree* [var. *clistree*, *clostree*, *clutee*, *taconnee*]
Rien ne set faire que rives
Et pautonnières et saches,
Que la penthecouste porter
Et moi aus buissonnes grater. (PelVieS 9743-9748)
...
Et a fin qu'il [les passants] aient greigneur
Pitie de moi et que du leur
Il me donnent plus volentiers,
Elle me fait plus floibe au tiers
Et plus povre que je ne sui. (PelVieS 9753-9757)

Comme nous l'avons déjà observé sous *clustrel*, les mots en italique sont des corrections au manuscrit *t* qu'il faut attribuer à J. Stürzinger. Au vers 9722, l'éditeur a corrigé, pour des raisons métriques, en *la* la leçon fautive *lautre* de tous les manuscrits qui ont été consultés par lui⁽⁵³⁾, leçon qui s'explique par la volonté des copistes de rétablir l'usage métrique ordi-

(53) Voir note 21.

naire en ajoutant une syllabe. Au vers suivant, l'éditeur pour les mêmes raisons a corrigé *Dire te vuel* que portent ces mêmes manuscrits (y compris le manuscrit de base de l'édition) en: *Te vuel dire*; de même au vers 9743, là où les manuscrits ont *qui* il donne *m'a*, mais n'aurait-il pas été préférable d'éditer: (C'est) celle (qui) *m'a ratatelee*?

En ce qui concerne *cluter*, le FEW l'enregistre au sens de "mettre en morceaux; estropier" dans la seconde moitié du 14^e s.; sa source est Gdf qui cite la geste de *Maugis d'Aigremont* à travers le ms. Montpellier Ec. de Méd. H 247 (2^e m. 14^e s.). Quant au sens que Gdf attribue à cette attestation, s'il est vrai qu'il est valable pour sa seconde citation tirée de DC, s.v. *clustare*, il ne convient pas pour *Maugis d'Aigremont*. Cette confusion remonte à DC, qui sous l'article *clustare*, cite une ordonnance de 1312, en latin médiéval, où le verbe, défini «claudum reddere vel luxare» "rendre boiteux", est accompagné de la mention «Gall. Disloquer». À ce sens nous préférons celui de "rapiécer" (plus précisément "rapiécé", comme il s'agit d'un participe passé) qui est aussi celui qui est retenu par Ph. Vernay au glossaire de son édition (p. 459), et ce pour deux raisons bien précises: la première est que la famille de mots de *clut* s'appuie toujours sur le noyau sémantique de "morceau d'étoffe qui sert à rapiécer" – ce que le simple ajout de la désinence verbale *-er* ne peut modifier –; la seconde est d'ordre morphologique: pour que *cluter*, qui dérive de *clut*, puisse avoir le sens de "mettre en morceaux; estropier", sens opposé au sens du radical, il aurait fallu qu'un préfixe privatif lui soit ajouté, or nous sommes en présence d'un dénominatif qui prolonge ce que le mot de base indique. En ce qui concerne l'attestation de *clustrer* relevée dans le *Pèlerinage de vie humaine*, l'hésitation sur le sens avancée par TL «zerfetzen; oder: mit Fetzen ausflicken» peut être, elle aussi, levée pour des raisons voisines: il ne fait aucun doute que *clustrer*, qui s'applique à une personne, signifie "couvrir de haillons" et cette assertion est confortée par la collocation du synonyme *ratateler* "raccommoder"⁽⁵⁴⁾ du vers précédent ainsi que par la variante *taconnee* "rapiécée" citée en note par Stürzinger. C'est précisément le sens de «Panniculis detritis vestire», repris par «couvrir de *clustrius* ou haillons»⁽⁵⁵⁾, que DC retient pour cette citation dont il donne la variante *clistree* du manuscrit Bibl. Philos. Herm. 108⁽⁵⁶⁾. On peut s'étonner de la présence de *-s-* dans le mot, mais selon G. Paris, qui termine ses observations lexicologiques par une

(54) Ce mot fera l'objet d'une étude ultérieure.

(55) Dans DC 9, 115c.

(56) On remarquera que le premier vers du passage cité par DC 2, 379c correspond au vers 9074 de l'édition Stürzinger et le dernier au vers 9743.

remarque sur la famille de mots de *clut*, le -s- devant consonne ne se prononçait vraisemblablement pas, il devait être seulement le résultat «d'une préoccupation étymologique erronée»⁽⁵⁷⁾; pour ce qui est de l'introduction du -r- dans le mot, on peut penser au latin *frustrum* auquel il est associé dans les glossaires. En tout cas, ces deux attestations nous entraînent là encore dans l'Ouest.

2.4. Dérivés de *cluter*

2.4.1. *Clutement*

Ce substantif est uniquement attesté dans un glossaire latin-anglo-normand, du 2^e tiers du 13^e s., que l'on doit au grammairien Jean de Garlande; il est à comprendre "raccommodage, rapiéçage, réparation" d'après la glose latine *sarcinium*:

sarcinium: **clutement** (JGarlUnH 173)

2.4.2. *Clutere*

Ce substantif est attesté dans des textes anglo-normands uniquement. On le rencontre dans le même texte que celui que nous venons de citer, comme glose du latin *sarcitor* "celui qui raccommode":

sarcitor: **clutur**
sartor: **clutur** (JGarlUnH 173)

et à nouveau dans des anthroponymes⁽⁵⁸⁾, tout d'abord vers 1225:

Guido le **Cluter** (MED, s.v. *clouter*)

puis, en 1286:

Ad. Le **Clutere** (MED, *loc. cit.*)

en 1301:

Sarra la **Cluter** (MED, *loc. cit.*)

et enfin, en 1419:

Stephani le **Clutere** (LAlbR 90, d'après AND²)

On notera que le moyen anglais ne connaît *clowt(i)er* "id." que plus tardivement (a. 1425-?ca. 1475 dans MED, *loc. cit.*).

(57) G. Paris, *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* 11, 1870, 157 (les pages 156-158 se retrouvent dans *Mélanges linguistiques*, publ. par Mario Roques, Paris, H. Champion, 1909, 606-608).

(58) Seul un contexte plus large nous éclairerait sur le sens de cet exemple où l'on pourrait voir aussi le mot *cloutier*.

2.5. Préfixés de *cluter*2.5.1. *Racluter*

La première attestation de *racluter* répertoriée dans un dictionnaire (TL) se lit dans le roman d'*Eneas* (ca. 1160) où il est question de Charon qui a la garde d'une vieille nacelle toute délabrée:

Cil ert guarde de la navie,
Une nacele avait porrie,
Vieille, defraite et dequassee
Et bondonose et **raclutee**. (EneasS¹ 2451-2454)

Cette lecture a été remplacée, dans l'édition donnée par le même savant dans la collection des CFMA, par:

Et bondonosse et usee. (EneasS² 2454)

Bien que *usee* soit la leçon du ms. A (Florence Bibl. Laurentienne Plut. XLI 44), copié par un scribe lorrain sur un manuscrit normand⁽⁵⁹⁾, la première édition, qui repose justement sur ce manuscrit A, retient la leçon *raclutee* qui est celle du ms. I (BNF, fr. 784, fin 13^e s.). En effet, J. J. Salverda de Grave avait cherché à donner à son texte la forme qu'il croyait être la plus proche de l'original, une pratique qu'il a cessé de poursuivre dans sa seconde édition qui reste plus fidèle à son manuscrit de base⁽⁶⁰⁾. Ainsi *raclutee*, leçon de I, que J. J. Salverda de Grave dans sa première édition appuie par *reclutee*, leçon de D (BNF, fr. 60, fin 14^e s.) et *renclutee*⁽⁶¹⁾, leçon de G (BNF, fr. 1450, 13^e s.) est-il remplacé par *usee* dans la nouvelle version du texte. Cependant nous sommes assez encline à admettre l'hypothèse, formulée par l'éditeur lui-même, qu'«il n'est pas impossible que DGI donnent la leçon originale»⁽⁶²⁾ et nous pensons que l'auteur normand possédait dans son vocabulaire une forme proche de *racluté/re(n)cluté* au sens de «dont les trous ont été raccommodés, bouchés»⁽⁶³⁾, sens confirmé par l'autre membre binôme *bondonos* «dont les trous sont bouchés par des bondons». *Raclutee* serait ainsi une *lectio difficilior*.

Plus tardivement, on lit la leçon *racluter* comme glose de *frustrare* à la ligne 3532 des glossaires de GIParR et de GIConchR (= AalmaR 4525:

(59) EneasS¹ p. LXIX.

(60) EneasS² t. 1, p. III: «on a renoncé à essayer de retrouver la forme originale du poème».

(61) Qui toutefois est d'un autre type.

(62) EneasS² t. 2, p. 158.

(63) EneasS¹, au glossaire, p. 451, porte: «racluter v. rapiécer 2454».

«Frusto (...) divisier, depecier»⁽⁶⁴⁾ dont nous avons déjà eu l'occasion de noter qu'ils remontent à un modèle normand. Gdf cite la première de ces attestations au sens de "remettre en morceaux", sens qui rappelle celui de DC 3, 620c «radere, frustatim discerpere» devenu «racler» dans DC 9, 324b (d'où l'article de Lac avec ce sens), mais il faut lui préférer celui de "mettre des morceaux, rapiécer" que donne déjà TL pour ce même exemple, *cluter* ayant toujours le sens de "mettre des morceaux, rapiécer, raccommoder" et *ra-* étant un préfixe exprimant – comme dans *raccommoder*, *rapiécer* – le retour à un état initial. Cette lexie est sans conteste un normandisme.

2.5.2. *Recluter*

Recluter se rencontre une première fois dans un poème anglo-normand de ca 1185, où il apparaît comme participe passé en emploi adjectif, en parlant des bottes toutes rapiécées d'Ipomédon qui se rend à la cour de Meleager déguisé en fou:

Ipomedon la se deguise,
 Aturnez se est de estrange guise;
 Tundre se fet, rere sun col,
 Pur ben sembler musart e fol;
 Hose sei ["mettre ses bottes"] de unes oses viez
 Quatre tacuns ["morceaux de rapiéçage"] out suz ses piez,
 Mut sunt dures e *reclutees*,
 Bien furent de dis anz usees. (IpH 7761-7768)

Pour Holden, cet exemple «est la plus ancienne attestation d'une famille de mots sortie de la racine de *clut* "morceau d'étoffe" dont l'origine est contestée. Le F.E.W. lui attribue deux étymologies opposées: a. nord. *klutr* (vol. II, 801) et angl. sax. *clut* (vol. XVI, 336). Il nous semble que sa présence ici, chez notre auteur anglo-normand apporte un appui précieux à la seconde de ces hypothèses»⁽⁶⁵⁾. À cette note, nous ajouterons simplement que le FEW, au tome 16 (qui constitue une révision du tome 2) rejette l'étymon KLŪTR qu'il avait d'abord retenu, au profit de CLŪT; en outre, il déclare très nettement, dans son commentaire, ce qui l'a poussé à faire le choix de ce nouvel étymon, lorsqu'il soutient que "Bd 2, 801 wird 1 <il entend par là le sens de "morceau"> mit an. *klūtr* "fetzen" verbunden. Doch lässt sich diese auffassung nicht halten, da *klūtr* erst im 14. jh. belegt ist. Das von ParisMél 606 und ML 4719 vorgeschlagene ags. *clut* hingegen ist schon um 700 belegt...».

(64) *Frusto*, également attesté dans LeVerM 186, est une variante de *frustro*.

(65) IpH, p. 558, note au vers 7767.

En dehors de cette attestation chez Hue de Rotelande, *recluté* se lit au 13^e s. dans un autre texte anglo-normand dont l'attribution à Henri d'Arci est discutée; dans un premier passage, il est question d'un frère qui s'assied parmi ses frères, avec lesquels il veut s'entretenir, d'abord vêtu de haillons puis vêtu tout de neuf, et ce dans le seul but de leur faire comprendre que l'habit ne fait pas le moine:

Puis va en sa celle [le frère] quant illuec ot fet issi,
 E de vielz dras **reclutez** ilueques se vesti,
 E od memes ces dras chaut pas s'en issi;
 Entre ces freres parmi ultre passa.
 Puis revet ariere e en sa celle entra.
 Dunc osta ces vielz dras e vesti tut novels,
 E issi de sa celle si s'asist entr'eus.
 Les freres s'esmerveillerent de ço qu'il ot fet. (HArciPèresO 2252-2259)⁽⁶⁶⁾

La lexie se retrouve dans un second passage, où une femme est vêtue de haillons pour demander l'aumône⁽⁶⁷⁾:

Mes l'autre se vesti pur almones prendre
 De vielz dras **reclutez**, ce li funt entendre. (HArciPèresO 2349-2350)

Dans ces trois citations, *recluté*, qui s'applique à de vieux vêtements ou de vieilles bottes, signifie "rapiécé".

En dehors de ces citations anglo-normandes, *recluté* (ou plus exactement *reclutee*) est attesté, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, au vers 2454 du roman d'*Enéas*, par une variante du manuscrit D de la fin du 14^e s. Ce manuscrit comprend peu de caractéristiques dialectales⁽⁶⁸⁾, néanmoins il est intéressant de noter que dans la première moitié de son texte où figure *reclutee*, il présente des traits normands et picards⁽⁶⁹⁾.

Recluté est encore attesté par trois exemples du Gdf dont deux se retrouvent dans TL; le plus ancien, toujours en emploi adjectif, est tiré de la *Chronique anonyme des rois de France* écrite avant 1297⁽⁷⁰⁾:

Ysabel qui estoit assise entre povres fames qui filoient laine, et avoit vestu un seurtot tout esrez ["usé, râpé"] et tout **recluté**. (RecHist 21, 1855, 110)

La forme *reclutee* est conjecturée par l'éditeur d'après les manuscrits, le manuscrit de base de l'édition BNF, fr. 2815 (anciennement 8396.2, 14^e s.)

(66) Citation déjà relevée dans AND¹.

(67) Pour ces deux attestations, on note au glossaire p. 296: «recluté *adj.* patched».

(68) Cf. ThebesR VIII, qui contient aussi ce manuscrit.

(69) Cf. DEAF sous la notice EneasDP.

(70) Cf. RecHist 21, 1855, p. 80.

portant le hapax *rechité* (vraisemblablement une mélecture: *chi* pour *clu*). Si le sens de “rapiécé” ne fait aucun doute ici, nous sommes dans l’impossibilité de déceler une quelconque coloration régionale pour ce texte.

La seconde citation du Gdf est un extrait de règlement pour les fabricants de couettes de Paris établi sous l’autorité de Jean Ploibaut, prévôt de Paris en 1310 et 1311, où il est question de la confection des matelas, lits de plume et coussins:

Premierement. Que des ores mes en avant, nulz ne nulle dudit mestier ne pourra mettre en euvre plume fentisse ne escorchée des elles des oës ne des gelines, avec autre plume, pour ce c’est mauvaise plume, et en semblent les coustes estre plus plaines; laquelle chose est decevance et fauceté à tout le peuple. *Item.* Que nulz ne nulle ne mette en taves farcies ne *reclutées*⁽⁷¹⁾ près de la plume, pour ce que les coustes où elles sont mises en semblent estre plus plaines (Ord. 5, 1372, 547)

Là encore, l’adjectif dont le sens de “rapiécé” semble s’imposer, apparaît dans un texte dépourvu de toute marque de régionalisme, mais dont on peut seulement noter qu’il relate des échanges commerciaux avec l’Angleterre.

Le dernier exemple que cite Gdf est celui du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville; c’est une variante du texte cité plus haut sous *cluter* (PelVieS 9744), tirée du ms. Ars. 2319 (et non 2323⁽⁷²⁾), une copie du 3^e tiers du 15^e s. de la version en prose de l’Anonyme d’Angers remontant à une copie plus ancienne qui comptait, assurément, une unité lexicale se rattachant à la famille de *clut*.

Pour conclure sur ce mot, nous devons nous contenter de signaler que l’adjectif *recluté* est attesté de la fin du 12^e s. jusqu’au milieu du 13^e s. en anglo-normand et qu’il est attesté plus récemment dans des textes dont il est difficile de déterminer la provenance, mis à part la variante du vers 9744 que nous venons de voir où nous sommes vraisemblablement en présence d’un régionalisme tardif de l’Ouest. L’anglo-latin *recluto* “rapiécer” est quant à lui moins ancien que l’anglo-normand, (ca. 1220, 1245 dans Latham).

(71) LMestD, qui cite cette ordonnance, porte (p. 463) *rechitelées*. Vérification faite par Ghislain Brunel, Conservateur en chef à la section ancienne du Centre historique des Archives Nationales, le registre JJ 103 porte bien *reclutées*; *rechitelées* dont nous ne connaissons aucun autre emploi, est donc à considérer comme une mélecture (confusion *clu* – *chi*).

(72) Vérifié sur manuscrit par T. Matsumura.

2.5.3. Déverbal de *recluter*: *reclute*

Reclute et *recloyte* sont des variantes morphologiques du simple *clut* “morceau (de tissu) qui sert à remettre une pièce (à un vêtement)”, attestées en anglo-normand dans le texte suivant déjà retenu sous la rubrique *clut*:

pannucie: ***reclutes*** (AdPawH 49 = ms *D* [Dublin, Trinity College 270, 13^e-14^e s.], *recloytes* *L* [Lincoln Cathedral Chapter Library 132, 13^e s.]

3. Conclusion

En conclusion, même si les plus anciennes attestations (ca. 1200) du lexème *clut* semblent appartenir au domaine anglo-normand, il serait hâtif d'en conclure que *clut* est entré dans l'ouest du domaine d'oïl – où il est attesté au premier quart du 13^e s., dans *Maugis d'Aigremont* – à travers l'anglo-normand: il ne faut pas perdre de vue que l'attestation la plus ancienne relevée pour cette famille de mots est celle de *raclutee* du roman d'*Eneas* (Normandie). Toujours est-il que la grande majorité des attestations connues de cette famille de mots, à l'exception des attestations de *recluter* de la fin du 13^e s. et de 1372 – qui semblent discordantes et qui mériteraient un examen plus approfondi –, se concentre dans les domaines anglo-normand et normand où la densité des attestations, liée à l'expansion et à la diffusion de certaines œuvres littéraires est significative. Si l'on veut retracer sommairement l'histoire de *clut*, on peut considérer que ce mot est un emprunt à l'anglais *clut* “morceau (de tissu, de cuir, de métal) qui sert à remettre une pièce (à un vêtement, à un objet défectueux)”, emprunt qui s'est fait par l'intermédiaire de francophones en contact direct avec des Anglais et qui s'est ensuite diffusé dans le français en contact avec l'anglais dans le domaine des Plantagenêts, insulaire comme continental. En même temps que le mot se diffuse, un sens nouveau apparaît, celui de “lambeaux, haillons”, accompagné de l'émergence de toute une série de dérivés, de dérivés secondaires ainsi que de préfixés. C'est à la faveur de cette extension que *clut* “petit morceau d'étoffe pour rapiécer” (et ses emplois métonymique et métaphorique) a pu survivre jusque dans les parlers modernes de la partie du continent la plus proche de l'Angleterre: dans le dialecte moderne de Jersey⁽⁷³⁾ et en Normandie où il a pris en outre, plus tardivement, le sens de “versoïr de charrue”, sens que l'on retrouve également en Picardie⁽⁷⁴⁾.

(73) Voir page 189.

(74) Voir Appendice.

Chez Guillaume de Digulleville, *clut*, auquel se rattachent des dérivés et composés qui y sont largement représentés, sont à considérer comme des régionalismes normands.

ATILF, Nancy-Université, CNRS

Béatrice STUMPF⁽⁷⁵⁾

Appendice

Notre étude sur cette famille de mots nous a permis d'entrevoir quelques incohérences à l'intérieur de l'article CLŪT du FEW 16, 336a. On remarquera, en particulier, que les références tirées de l'œuvre de Guillaume de Digulleville sont tantôt datées de ca. 1350 (*clustrel*), tantôt du 14^e s. (*clutel*) et qu'elles ne donnent lieu qu'occasionnellement à une indication diatopique (norm., uniquement pour *clustrel*). Ajoutons que ces deux formes sont le résultat de deux variantes d'un même contexte, dont la première, *clustrius*, est extraite du manuscrit Bibl. Philos. Herm. 108 que cite DC et la seconde, *cluteax*, est empruntée au manuscrit Ars. 2319, qui est une copie du 3^e t. du 15^e s. En outre, les matériaux nouveaux que nous avons passés ici en revue nous permettent de proposer la refonte des deux premiers paragraphes de l'article *clut* que nous présentons ici.

1. a. Agn. *clut(e)* s. "morceau de tissu, de cuir qui sert à rapiécer un vêtement, une chaussure; morceau d'étoffe" (13^e s. - 2^e m. 14^e s., AND²)⁽¹⁾, *cluth* (fin 13^e s., AND²)⁽²⁾, afr. *clut* m. "morceau de tissu qui sert à rapiécer un vêtement (pris aussi au fig.)" (Ouest. 1^{er} q. 13^e s., MaugisV; norm. 1326, DialGregEvrS), a *clut en* "il y a un rapiéçage (= qch. de bancal) dans (un raisonnement)" (norm. 1326, AdvNDG 2223), proverbe *Manteau de questeur n'a clut neuf* (norm. 1461, SottiesP 1, 645), *Manteau questeur n'a clut de neuf* (norm. 4^e q. 15^e s., MélWilmotte 2, 470); mfr. *cluz* m. pl.

(75) Nos remerciements chaleureux s'adressent à Gilles Roques pour ses précieux conseils; à Françoise Henry (CNRS/ATILF) qui a bien voulu relire cet article de façon critique; à Jean-Paul Chauveau (CNRS/ATILF) qui a accepté de relire plus en détail l'appendice et enfin à Nicole Barre, qui a relu la composition avec son habituelle minutie.

(1) La première attestation dans AdParvH donne aussi les var. *clote* (13^e s.), *recloyte* (13^e s.) et *reclute* (13^e-14^e s.). Emprunté au mangl. *clut* "morceau (de tissu, de cuir, de métal) qui sert à remettre une pièce (à un vêtement, à un objet défectueux)" (env. 1230 [ca. 1200] ca 1475, MED), lui-même poursuivant aagl. (a. 700, OED).

(2) Cf. anglo-lat. *clutettum* "morceau d'étoffe (utilisé comme sac)" (ca. 1300, 1301, LathamDict; Latham).

“pièces qui bouchent des trous (contexte trivial)” (J de L’Espine du Pont Allais, Contred. de Songecreux [éd. 1530, fol. 51 r°])(³); agn. *clute* sg. “morceau de métal qui sert à remettre une pièce à un objet défectueux” (1341, AND²), afr. *clut* m. “morceau” (norm. env. 1350-1388, GlParR 3531; GlConchR 3531)(⁴), Jers. *cliu* “petit morceau d’étoffe pour rapiécer”; “vêtement”; *clius* pl. “nuages orageux”. Lexies: Jers. *cliu* à *adgulle* m. “pièce d’étoffe où l’on pique, pour les ranger, les épingles ou les aiguilles”; *cliu de moutarde* “emplâtre”. Démimologisme: Jers. *tchitte-tes-clius* m. “pouillot vélocé”(5).

1. b. Afr. *faire clut de* qch. loc. verb. “réduire qch. en lambeaux” (norm. env. 1332, PelVieS 7852), mfr. *faire clus de* qn “réduire qn en lambeaux” (J de L’Espine du Pont Allais, Contred. de Songecreux [éd. 1530, fol. 174v°]), *clus* pl. “haillons” (norm. 1326-4^e q. 15^e s., DialGregEvrS; Mél-Wilmotte 2, 470).

Dérivés: [+ **-ITTU**]. – Agn. *clotet* m. “morceau d’étoffe” (env. 1200, AND²), *clutet* “id.; morceau d’étoffe pour rapiécer un vêtement” (13^e s., AND²); “fragment, lambeau” (fin 13^e s., AND²), afr. id. m. pl. “langes” (1227, BesantR 260)(6).

[+ **-ELLU**]. – Afr. *cluteax* m. pl. “morceaux d’étoffe, lambeaux d’étoffe” (1196-1200, RenM XI, 1363)(7), agn. *cloteus* pl. “id., chiffons” (13^e s., AND²), *clutels* (au fig.) (fin 13^e s., AND²), *clustrius* “haillons” (*ca* 1332, PelVieS 9075)(8).

[+ **-ARE**]. – Agn. *cluté* part. passé adj. “rapiécé” (env. 1200 – 2^e t. 13^e s. JGarlUnH² 167, AND²)(9), afr. id. (Ouest. 1^{er} q. 13^e s., MaugisV 4726);

(3) Auteur qui a été entraîné dans le sillage de Gringore norm. (cf. Frappier, *Mél-Cohen*, 133-146) et qui a été influencé par la langue du théâtre comique, langue fortement teintée de normandismes.

(4) Ces deux glossaires remontent à un modèle qui «pourrait paraître plutôt normand» (RoquesLex 1, XXVIII).

(5) Le MaistreJersey 1966: «On dit que l’oiseau chante *tchitte tes clius* à répétition, ainsi son nom où *tchitte tes clius* signifie “quitte tes vêtements”».

(6) Leçon d’un ms. agn. donnant un texte d’auteur normand.

(7) Est dans cette œuvre, un des rares régionalismes de l’Ouest ou de la Normandie, à côté de *gresillon/grisillon* “grillon” (RenMXI 1810, 2214, G. Roques, *Tra-LiPhi* 38, 7-25) et de certains très dialectaux attestés à la rime.

(8) Suffixe second *-ereau*; «le *s* ne se prononçait vraisemblablement pas» (cf. *Jahrb* 11, 157).

(9) Cf. mangl. *clouten* “To add (sth), esp. by way of false or mistaken amendment” (1225, OED; *ca* 1230 [?a. 1200], MED), au sens propre (*ca* 1330 [?a. 1300], MED).

agn. *cl(o)uter* v.a. “raccommoder, rapiécer” (1^{re} m. 13^e s.-1409, AND²); afr. *clustrer* “couvrir de haillons” (norm. env. 1332, PelVieS 9742).

Dérivés secondaires: [+ **-MENTUM**]. – Agn. *clutement* m. “rapiéçage” (1^{re} m. 13^e s., AND²).

[+ **-ATOR**]. — Agn. *cluter(e)* “celui qui raccommode” (1^{er} q. 13^e s.-1419, AND²; MED)⁽¹⁰⁾, *clutur* (1^{re} m. 13^e s., AND²).

Préfixés: Afr. *racluté* part. passé adj. “dont les trous ont été raccommodés, bouchés” (norm. env. 1160, EneasS¹); *racluter* v.a. “rapiécer” (norm. env. 1350-1388, GIParR 3531; GIConchR 3531)⁽¹¹⁾.

Agn. *recluté* part. passé adj. “rapiécé” (env. 1185 – mil. 13^e s., IpH; HArCiPèresO); afr. (a. 1297-1372, Gdf)⁽¹²⁾, afr. “dont les trous ont été raccommodés, bouchés” (fin 14^e s., var. EneasS¹).

Afr. *rencluté* part. passé adj. “dont les trous ont été raccommodés, bouchés” (pic. 13^e s., var. EneasS¹).

Déverbal: Agn. *reclute*, *recloyte* s. “morceau de tissu qui sert à rapiécer un vêtement” (13^e s. – 14^e s., AdParvH II, 49 = var. de *clut*)⁽¹³⁾.

2. Anorm. *clut* m. “versoir de la charrue” (1552, Goub), Nord *k l ü* (ALPic 110 p 11), PCal. id., SeineI. id. ALN 53, Caux *clu*, havr. *clut*⁽¹⁴⁾.

(10) Dans des anthroponymes où on pourrait aussi comprendre *cloutier*. Plus tardif en angl. (a. 1425-? env. 1475, MED).

(11) Voir note 4.

(12) La dernière attestation de Gdf provient d’une copie du 3^e tiers du 15^e s. (ms. Ars. 2319 et non 2323), cp. PelVieS 9744.

(13) Voir note 1.

(14) Cf. mangl. *clowti*, *clowty*, *clowte* (MED, *molde-bred*; NED).